

BR  
846  
.T7  
1889

U d'of OTTAWA

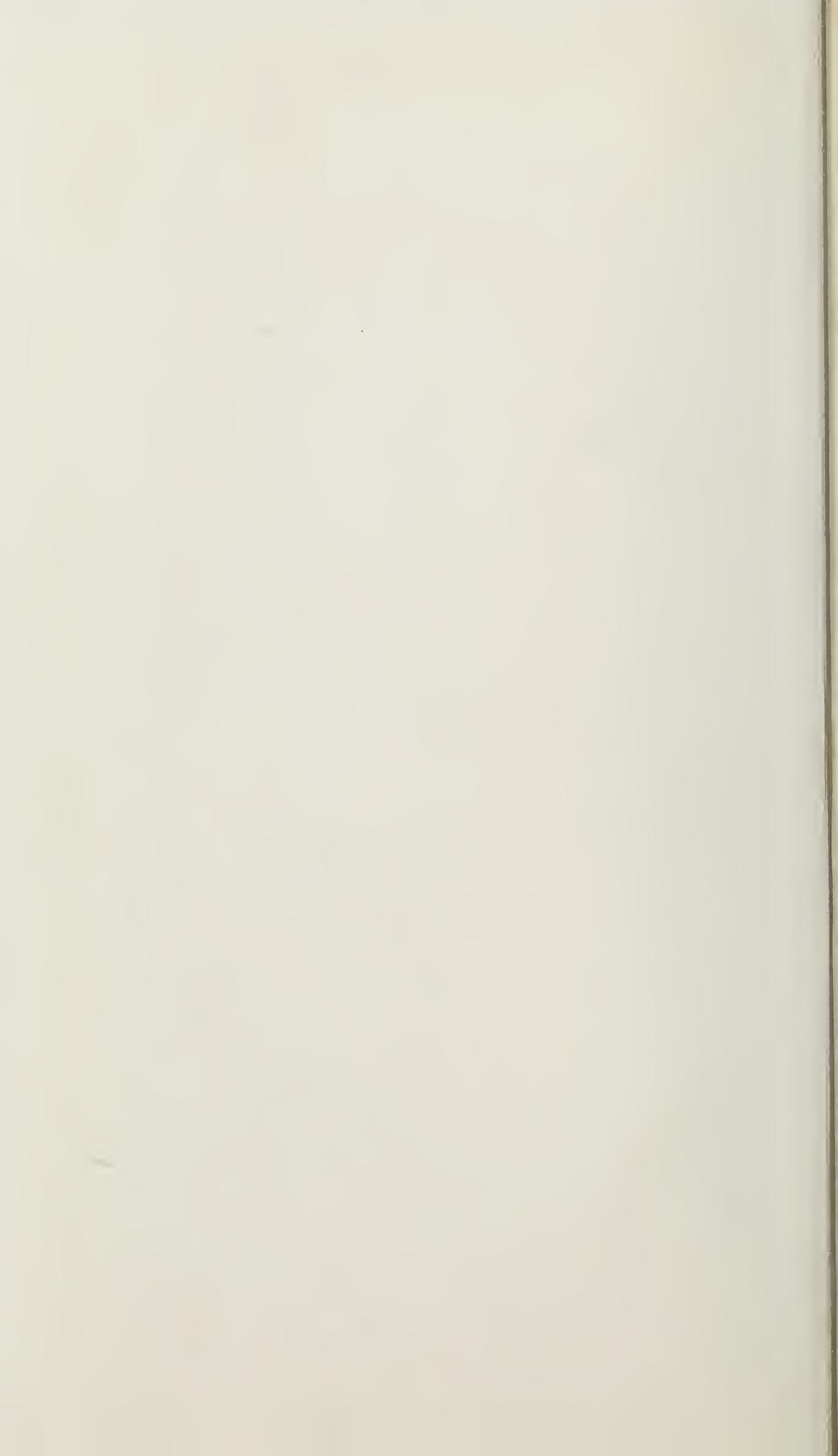


39003001690139





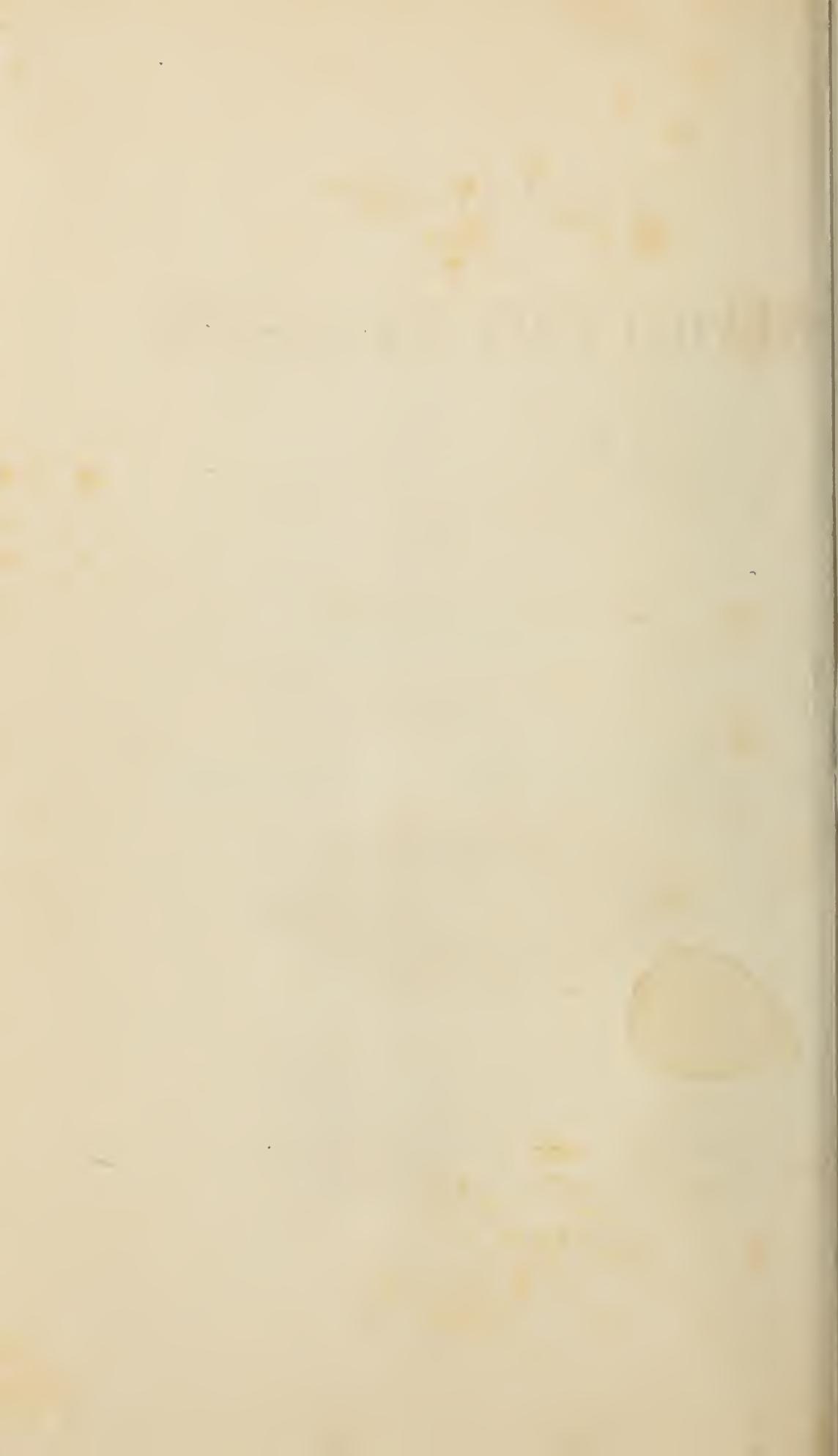
Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
University of Toronto



L'ÉQUIVOQUE

SUR LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE



NOY 1893

# L'ÉQUIVOQUE

SUR LA

# RÉVOLUTION FRANÇAISE

RÉPONSE

A MONSIEUR FREPPEL

PAR

Édouard TROGAN

« L'histoire est conduite par de profondes  
raisons, mais ces raisons sont appli-  
quées par des hommes. »

RENAN.



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE DIDIER

PERRIN ET C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35

1889

Tous droits réservés.



BR

846

.77

1889

Ces pages, écrites, presque en entier, il y a trois mois, ne voient le jour qu'à l'annonce d'une édition populaire de la brochure de M<sup>sr</sup> Freppel. Pour son humble part, l'auteur estime que la vulgarisation de la thèse de l'évêque d'Angers sur la Révolution ne fera qu'accroître une équivoque d'où nous sont déjà venus bien des maux, dans le domaine politique et dans le domaine religieux. Voilà pourquoi il rend aujourd'hui publique sa protestation, en ne revendiquant pour elle que le mérite d'une sincérité absolue et d'une complète indépendance.

E. T.

Angers, 28 avril 1889.



L'ÉQUIVOQUE  
SUR LA  
RÉVOLUTION FRANÇAISE

---

I

On peut considérer la Révolution française sous bien des aspects différents, et je voudrais dire simplement à quel point de vue je me place pour en parler.

La Révolution pourrait être définie : la chute violente de l'ancien régime.

Quoique ayant tout l'air d'une vérité de la Paillette, cette définition a le mérite d'évoquer en trois mots le fait avec ses causes. L'ancien régime devait finir comme avait fini la féodalité, comme finissent toutes choses ici-bas, soit en disparaissant

sant, soit en se transformant, ce qui est une façon plus discrète de disparaître. Il ne tenait qu'à lui de comprendre qu'il était condamné, dès que les privilégiés n'étaient plus justifiés par les services rendus. S'il avait eu cette claire vision de la réalité, il aurait accompli de lui-même une évolution devenue nécessaire. Il ne l'eut pas et rendit la Révolution indispensable. 1789 demeure ainsi, — jusqu'à nous, — le dernier acte décisif de la transformation française qui pourrait bien ne pas s'arrêter là. Il ne sert de rien, en effet, de mépriser les espérances des socialistes et les menaces des anarchistes; il faudrait, comme le dit M. E. Lavisse, leur enlever leur raison d'être.

Cette transformation, dont l'année 1889 amène le centenaire, a fait l'objet de nombreuses études depuis quelques mois.

M. Goumy, dans la *France du Centenaire*, un livre pétillant de verve et d'un bon sens lumineux, s'attache à rechercher les mérites respectifs des gouvernements qui se sont succédé depuis 89. Il leur fait subir une sorte d'interrogatoire, après lequel il est facile de dresser avec lui le bilan de leurs qualités et de leurs défauts.

Ce qu'on trouve surtout dans son livre, c'est l'histoire de ce qui nous est arrivé depuis cent ans.

Un autre récent ouvrage, d'une lecture parfois aride, mais plein d'idées et qui fait penser, est intitulé : *Les principes de 1789 et la science sociale*. M. Ferneuil, qui en est l'auteur, après avoir rendu hommage aux progrès acquis par la *Déclaration des droits de l'homme*, montre les vices et les erreurs de cette déclaration et des diverses constitutions de la Révolution. Pour lutter contre un excès, nous sommes tombés dans un autre ; il s'agit de trouver une assiette définitive. La discussion de M. Ferneuil y aidera tous les chercheurs de bonne foi.

Le but de son livre est de prouver qu'il y a du mal dans les principes de 1789 ; que nous pâtissons de ce mal et qu'il faut y renoncer.

M. de Chaudordy, dans *la France en 1889*, s'occupe surtout de notre état présent. Il fait ressortir la fatuité de ceux qui ont cru pouvoir convier les rois de l'Europe à fêter un centenaire où l'on s'obstine à voir celui de la République. Cette étude, très vivante, ne se rattache que

médiatement à celles dont 1789 est l'objet.

M<sup>gr</sup> Freppel, dans la *Révolution française* (1), soutient aussi que les principes de 1789 nous ont fait beaucoup de mal. Cette vérité me paraît incontestable. Ce que je relève dans la brochure de l'évêque d'Angers, c'est la lutte quand même, la lutte à outrance, contre cette entité : la Révolution.

On pourrait croire que je me donne la joie facile d'enfoncer une porte ouverte. Qu'on se détrompe. Il y a des honnêtes gens, en trop grand nombre, que ce mot effarouche comme un épouvantail. Quand ils entendent parler de la Révolution, ils sont prêts à recommander leur âme à Dieu, comme deux bonnes sœurs qui, rencontrant le duc de Broglie, en 1874, s'encapuchonnèrent prestement et se signèrent avec effroi.

Est-il juste d'exagérer encore cette horreur de certaines gens pour une chose qu'ils ne connaissent pas ? N'est-il pas imprudent d'annihiler des bonnes volontés qui s'épuisent dans leur isolement, et privent ainsi le grand mouvement national de la

(1) *La Révolution française. A propos du centenaire de 1789.* Paris, Roger et Chernoviz, 1889.

somme d'efforts qu'elles pourraient lui apporter?

Car il est impossible de prétendre que la France n'est pas intimement attachée à la Révolution.

Est-ce une raison pour la suivre, me dira-t-on?  
— Oui, si on le peut.

Sans cela, que de services rendus en pure perte! Ceux mêmes qui en bénéficient sont instinctivement combattus dans leur reconnaissance, par la pensée que ces bienfaits, dont ils jouissent, leur sont venus plus par ostentation que par affection, plus par habitude que par sincère intérêt pour leur misère.

Je ne saurais trouver un plus frappant exemple du mal que peut faire cette lutte intransigeante, que dans l'enquête ou les réunions provinciales provoquées par l'œuvre des *Cercles catholiques*. Il y a là une idée féconde, un mouvement magnifique.

Dans ces réunions, on signalera des observations très pratiques et qui demain pourraient être écoutées. Quelques-unes finiront, je l'espère, par l'être; mais elles le seront beaucoup plus tard. Pourquoi? Parce qu'elles auront été noyées dans des déclamations contre-révolutionnaires. C'est ainsi

qu'au lieu d'aboutir à un résultat vraiment significatif, on n'aura fait qu'accentuer une scission funeste au bien-être national.

J'ai sous les yeux le plan général de cette campagne, à la fin d'une brochure du P. de Pascal : *Le centenaire de 89 et les conservateurs catholiques*. J'y lis que l'ensemble des réponses obtenues manifesterait *clairement l'état du pays* ; que l'état de la société moderne sera établi par ses organes *compétents* ; que ceux-là seuls sont exclus que leur intérêt ou leur esprit sectaire rend incapables de sincérité. (Qui en jugera ?) « On comprend d'ailleurs, y est-il dit encore, avec quelle autorité se présenteront à la France les conclusions arrêtées par un groupement étranger aux luttes politiques et vraiment représentatif de toutes les forces nationales. »

Quelles illusions ! Un groupement étranger aux luttes politiques, qui commence par anathématiser la Révolution ! Je n'incrimine pas la bonne foi des organisateurs. Ils vont, superbes dans leur rêve, et ils iront ainsi jusqu'à ce qu'un nouvel effondrement les surprenne, comme autrefois leurs pères.

Si je m'attache spécialement à la brochure de

M<sup>sr</sup> Freppel, c'est que, traitant de telles questions avec le prestige qui s'attache à son nom, il leur donne, pour ainsi dire, une forme dogmatique, qui devient presque article de foi pour toute une partie du monde catholique.

En quelques lignes :

La France est-elle attachée à ce mot de Révolution qui lui représente un changement nécessaire, un ensemble de réformes sur lesquelles elle ne veut pas revenir ?

Oui.

M<sup>sr</sup> Freppel permet-il de tenir, si peu que ce soit, à la Révolution ?

Non.

Est-il pourtant possible d'accepter le mot et la chose sans trahir la vérité ?

Oui.

Voilà les raisons de cette réponse.

## II

Deux souvenirs m'ont poursuivi en lisant la brochure de M<sup>gr</sup> Freppel sur la Révolution française, celui de Bossuet et celui de M<sup>gr</sup> Dupanleup.

Le grand talent de l'évêque d'Angers lui a parfois inspiré des pages où semble briller un reflet du génie de l'évêque de Meaux. Son activité et sa puissance d'assimilation font penser à l'évêque d'Orléans.

Il avait l'occasion de s'égalier à l'un ou à l'autre, en écrivant son opuscule sur la Révolution française.

Dans l'indépendance de ma sincérité, — qui laisse absolument intact mon respect pour le caractère épiscopal dont je n'ai pas à m'occuper en étudiant l'écrivain politique, — je dois dire que son étude n'approche ni de l'*Histoire des variations des églises protestantes*, ni des célèbres

brochures qui firent échouer le centenaire de Voltaire.

Bossuet nous dit lui-même qu'il n'a pas épargné sa peine avant de livrer son *Histoire* à la discussion publique. Il a fait un chef-d'œuvre. M<sup>sr</sup> Freppel n'a pas su trouver pour son dernier ouvrage cette maîtrise qui illumine les sujets, cette dialectique qui les rend féconds. Et s'il s'agit de M<sup>sr</sup> Dupanloup, je déclare que ce qui constitue le mérite et l'utilité des *lettres au conseil municipal de Paris* fait presque totalement défaut dans la brochure de M<sup>sr</sup> Freppel : la précision, la clarté et par suite l'autorité.

Ceci peut paraître étonnant, et j'en ai été surpris autant que personne ; mais enfin ceci me paraît certain et je ne désespère pas de le montrer.

### III

L'idée-mère de l'opuscule, est-il dit, page 101, est la distinction entre le mouvement réformateur et le mouvement révolutionnaire de 89. De fait ces deux termes passent à tout instant dans le livre. Et si, confiant dans cette déclaration, vous lisez attentivement tous les chapitres, je vous défie de pouvoir me dire exactement ce que l'auteur entend par l'un et l'autre de ces mouvements.

Vous trouverez, presque à toutes les pages, des accusations qui, sauf quelques brillantes exceptions, ne sont même pas exprimées avec l'éloquence à laquelle nous avons coutume d'applaudir; bien des tirades, d'une rhétorique vaine, semblent empruntées aux premiers-Paris d'un journal bâclés dans la hâte de la besogne quotidienne. Mais ce que vous ne trouverez pas, c'est la définition précise de ces deux mouvements, sur la dis-

inction desquels l'auteur a bâti son œuvre. Et pourtant, s'il importe, avant toute discussion, de bien en définir l'objet, à plus forte raison avons-nous besoin de clarté, de netteté, à propos de la Révolution française.

On a voulu faire tenir à la fois tant et si peu de choses dans ces deux mots, qu'il est devenu à peu près impossible de s'entendre. Pour le conseil municipal de Paris, la Révolution est dans 93 ; pour M. Jules Simon, elle est dans 89 ; pour certains disciples de Le Play, elle est déjà dans les *cahiers* ; pour ceux qui ne se paient pas de mots, elle est partout à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle. Mais il a été si bien porté pendant longtemps, dans un certain monde, de répudier en bloc et de parti délibéré tout ce qui se réclamait d'elle à tort ou à raison, que bien des gens se trouvent pris aujourd'hui entre leurs anathèmes d'hier et la nécessité où ils sont maintenant d'accepter bon gré, malgré, au moins quelques-unes des « conquêtes » de 89. M<sup>gr</sup> Freppel s'est chargé de leur fournir une tangente ; d'opérer un mouvement tournant. Si vous lui parlez des améliorations indéniables apportées dans l'état de la France à cette époque :

« Permettez, répond-il, ceci n'est pas de la Révolution, c'est une réforme ! Les progrès sont la suite du mouvement réformateur. » De sorte que tout ce qui est bon, louable, justifié par l'expérience, est catalogué sous la rubrique : Réformes, et que le mot de Révolution est réservé à ce qu'il y a de pire ou encore à ce qui ne plaît pas. C'est trop commode, en vérité, et un peu bien puéril.

Je prends, par exemple, l'article VII de la *Déclaration des droits de l'homme*. Il est ainsi conçu : « Nul homme ne peut être accusé, arrêté ni « détenu que dans les cas déterminés par la loi et « selon les formes qu'elle a prescrites. » C'est une réponse à l'arbitraire des lettres de cachet. Oui ou non, cette réforme était-elle souhaitable ? Je ne crois pas que la réponse puisse être douteuse. Voilà donc une chose juste qui se trouve dans l'expression du mouvement révolutionnaire.

C'est ici que, d'après le système de M<sup>sr</sup> Freppel, on peut me répondre : « Oui, cette réforme est louable ; mais elle avait été demandée avant la Révolution. Elle fait par conséquent partie du mouvement réformateur. »

D'accord. Mais vous n'en admettez pas moins

que cet article, que vous jugez bon, de quelque origine qu'il découle, a sa place dans le mouvement révolutionnaire. Dès lors, même de votre assentiment, j'ai le droit de dire qu'il y a du bien et du mal dans la Révolution. Du mal : tout le monde l'admet ; pas un homme politique de quelque valeur ne prétend défendre intégralement la Constitution de 1791. — Du bien : vous l'admettez vous-même, car, encore qu'elle n'en soit pas, si vous le voulez, la source première, la Révolution l'a PROMULGUÉ.

Vous n'avez donc pas le droit, en bonne logique, de rejeter entièrement la Révolution. Elle a dépassé le but. Fort bien. Mais pour dépasser un but, il faut l'avoir atteint. Critiquez les exagérations, les folies ; mais sachez reconnaître les améliorations. Il n'est pas plus juste d'exclure de la Révolution la somme de réformes qui en demeure la justification qu'il n'est juste, dans une instruction judiciaire, d'entendre les témoins à charge et de refuser d'écouter les témoins à décharge.

J'ai pensé que la *Déclaration des droits de l'homme* est pour M<sup>sr</sup> Freppel une expression du mouvement révolutionnaire. Je dis : j'ai pensé ;

car rien n'est plus vague, avec des prétentions dogmatiques non déguisées, que cette distinction de réformés et de Révolution. A première vue cette classification des faits flatte l'esprit. Il semble que l'on voie clairement ce dont il s'agit. Mais dès qu'on essaie de ne plus se tenir dans les abstractions pour en venir à la réalité, il n'est plus possible de s'y reconnaître : l'auteur se renfermant à ce sujet dans un silence regrettable.

A quel fait, à quelle date l'auteur trouve-t-il la première manifestation du mouvement révolutionnaire? Est-ce dans le doublement de la représentation du tiers, dans le vote par tête, dans le serment du Jeu de Paume? Toutes choses qu'il omet de nous dire et qui ne laissent pas que de nous embarrasser grandement. Ainsi, page 14, la nuit du 4 août est donnée comme la meilleure preuve que nul ne songeait à maintenir les privilèges, et que, par conséquent, la Révolution n'était pas nécessaire. Cette considération range la nuit du 4 août dans le mouvement réformateur. Mais si la *Déclaration des droits* est comprise dans le mouvement révolutionnaire, comme elle fut présentée le 11 juillet par Lafayette, amendée le 20

par Sieyès, et votée finalement le 28 août 1789, il se trouve que les deux mouvements sont simultanés, concomitants, que le mouvement réformateur dure encore quand le mouvement révolutionnaire a déjà commencé d'être. Et ces deux mouvements contradictoires viennent de la même assemblée, des mêmes hommes. Les délégués à qui la nation entière a confié la mise en œuvre des *cahiers* (mouvement réformateur) aboutissent à la *Déclaration des droits de l'homme* (mouvement révolutionnaire); et la royauté, suprême sauvegarde des réformes, sanctionne la Révolution.

Rien ne prouve mieux que cette difficulté de distinction l'inanité du système de M<sup>sr</sup> Fropel. Cette distinction ne sera jamais qu'une source d'équivoques, parce qu'il est impossible de la préciser. On ne peut pas séparer dans l'histoire ce qui est indivis dans la réalité. Quand on étudie, sans parti pris, l'élan irrésistible qui entraîne tout à cette date, on voit, à n'en pas douter, que rien n'est plus homogène, n'est plus naturel que ce qui arrive.

La logique, déclare quelque part M<sup>sr</sup> Fropel

pel, exerce un très grand empire en France. Il n'en est pas de preuve plus terrible que la Révolution. Dans la brochure dont je m'occupe, il y a des pages entières consacrées aux *desiderata* généralement reconnus en 1789. C'est parce que ces réformes étaient très nombreuses et très graves que le péril ne pouvait être conjuré. « Un peuple si mal préparé à agir par lui-même, dit Tocqueville, ne pouvait entreprendre de tout réformer à la fois sans tout détruire. » Ce fut le malheur, et c'est la responsabilité de la monarchie de les avoir ainsi laissées s'accumuler sans oser ou savoir en prendre à temps l'initiative. Il ne suffit pas, en effet, d'enlever, pour ainsi dire, la Révolution de sa place historique et de la juger après, comme un fait isolé et sans préparation. Pour être juste, il faut voir si, étant donnés le temps où elle se produisit et ceux qui l'ont précédée, elle pouvait être autre chose que ce qu'elle fut.

Sans doute, avec plus de patience, les réformes se seraient probablement mieux effectuées. Quand tout le monde avait bonne volonté, il n'était pas nécessaire d'agir violemment. Nous voyons, nous,

aujourd'hui que ce n'était pas nécessaire. Mais les acteurs de ce grand drame pouvaient-ils s'en rendre compte ? La poussée est irraisonnée, profondément humaine en ses manifestations. Comme la renommée, elle se fortifie à chaque pas : *vires acquirit eundo*. Elle devient bientôt irrésistible. Il faut voir dans la Révolution ce qui y est : de la part des hautes classes, une reconnaissance tardive de la situation ; de la part du peuple, un immense malentendu. Dans cette fin du xviii<sup>e</sup> siècle, tout le monde a failli à son devoir. Mais avant que le peuple ait manqué au sien, la royauté et les hautes classes avaient failli au leur. Tout est là, et la responsabilité est nette.

Supposez une écluse sur un fleuve puissant. L'éclusier oublie de lever à temps la vanne qui doit permettre à la masse d'eau de s'écouler paisible. Insensiblement d'abord, le fleuve s'enfle ; puis il déborde, s'étend, et, dès qu'il peut surmonter le dernier obstacle, se précipite, emporte tout dans sa chute et brise le vaisseau qu'auparavant il berçait sans secousses. Tout le monde connaît l'éclusier qui n'a pas rempli son devoir, d'autant plus coupable qu'il pressentait la catas-

trophe. Le « déluge », distinctement prévu par Louis XV, n'a pu l'arracher à ses hontes. Il est bon de s'en souvenir quand on recherche les causes de notre malaise actuel. Avec une âme de roi, Louis XV aurait pu peut-être diriger le mouvement révolutionnaire qui déjà se faisait jour. Sous Louis XVI, il était trop tard pour en prendre la tête. « Turgot, qui était entré au pouvoir en « 1774, soutenu par les plus belles espérances, en « sortit deux ans après, au milieu du décourage-  
« ment général. Son ministère avait fait éclater  
« aux yeux du peuple ces deux vérités également  
« funestes à la monarchie : la nécessité d'une  
« grande réforme et l'impuissance de la royauté  
« à l'accomplir. Avec lui s'évanouit tout espoir de  
« refondre le gouvernement dans son moule an-  
« cien(1). » Le mouvement d'émancipation partait d'en bas, et il était, de son essence, impatient du joug. Le peuple, qui n'avait encore que des aspirations confuses vers un état de choses où il plaçait d'instinct son bonheur, en était venu à ne pas séparer dans son esprit la possibilité d'y arriver

(1) A. Sorel, *L'Europe et la Révolution française*, 1<sup>re</sup> partie, p. 213.

d'avec la révolte contre ceux qui, de fait, l'en empêchaient. Voilà pourquoi la Révolution était commencée bien avant 89. Malgré les bonnes intentions alternatives des hautes classes et de la royauté qui, tour à tour, réclamaient son aide, il n'avancait guère dans l'amélioration de son état social. S'il n'était pas toujours dupe, il était le plus souvent sacrifié.

Jusqu'au dernier moment, cependant, il garda le culte de la royauté et l'amour de Louis XVI. Les Conventionnels le savaient bien, quand ils refusèrent de le consulter sur la condamnation du Roi. C'est contre la noblesse et le haut clergé (1) que sa méfiance et sa haine se manifestèrent d'abord. Et quelle leçon de constater que le premier ferment de cette haine, ou tout au moins de cette dé-

(1) M. Taine décrit cet état d'esprit dans quelques lignes qu'il est toujours bon de citer, afin, s'il est possible, que la vérité d'hier, qu'elles expriment, ne redevienne pas, sous d'autres formes, la vérité de demain : « Le paysan, tel alors que nous le voyons aujourd'hui, âpre au gain, décidé et habitué à tout souffrir et à tout faire pour épargner ou gagner un écu, finit par jeter en dessous des regards de colère sur la tourelle qui garde les archives, le terrier, les détestables parchemins, en vertu desquels un homme d'une autre espèce, avantagé au détriment de tous, créancier universel et payé pour ne rien faire, tond sur toutes les terres et sur tous les produits. Vienne une occasion qui mette le feu à toutes ces convoitises : le terrier brûlera, avec lui la tourelle, et avec la tourelle, le château. » *L'ancien régime*, p. 52.

fiance, a été mis au cœur du peuple par la royauté, quand elle voulut abattre la féodalité! Ce fut aussi une révolution, cette lutte, et qui ne s'accomplit pas sans violences. Hélas! il ne faut jamais rien faire devant les enfants! Quand le peuple de France atteignit sa majorité sous Louis XVI, la situation était inextricable. Le Roi, tout en reconnaissant qu'il y avait beaucoup à faire pour le tiers état, avait à restreindre à la fois et à ménager les privilèges des hautes classes. Il voulait sincèrement le bien du peuple; mais il avait besoin des nobles et n'osait leur demander le sacrifice qu'ils n'accomplirent définitivement qu'au 4 août.

Devant cette effervescence générale de 89, qui devait s'éteindre dans le sang, je n'ai pas le cœur à rire. Je ne puis m'empêcher de penser cependant à je ne sais quel personnage de comédie, à qui un valet va brutalement enlever ses écus: « Ne me les prenez pas, s'écrie-t-il; tenez, je vous les donne! »

Ne gardez de cette scène que le mot qui la caractérise; dépouillez-le du ridicule qu'il peut tenir de la situation et dites s'il ne peut pas s'appliquer à la nuit du 4 août. Le mouvement fut généreux, exagéré même. Il vint trop tard.

Je ne puis pas admettre en effet que « depuis  
 « les troubles de la Fronde, lutte d'épigrammes et  
 « à coups d'épingle, jusqu'à la veille de 1789,  
 « pendant un siècle et demi, aucun pays au  
 « monde n'était mieux uni, ni ne jouissait d'un  
 « calme plus profond » (p. 87). La comparaison  
 de la France avec les autres nations donne à  
 cette phrase un caractère de relativité qui ne par-  
 vient pas à lui enlever sa nature paradoxale. Je  
 ne citerai qu'un trait à l'encontre de cette affir-  
 mation d'union cordiale avant 1789. Je le prends  
 dans l'histoire de la Bretagne, où la foi commune  
 à tous les classes devait faire plus tard des prodi-  
 ges. Le 31 mai 1767, à la dernière séance des États  
 de Rennes dont la tenue fut des plus agitées à la  
 suite du procès et de l'exil de M. de La Chalotais,  
 au moment où M. l'évêque de Rennes déclara  
 les États terminés, M. de Bégasson s'adressant  
 au tiers immobile sur ses bancs :

« Messieurs, s'écria-t-il, à la manière dont  
 « vous y allez, bientôt vous demanderez nos  
 « têtes. » Ceci se passait un quart de siècle avant  
 la mort de Louis XVI.

M<sup>gr</sup> Freppel voit-il dans ce cri l'indice du

mouvement réformateur ou du mouvement révolutionnaire? Du reste, je le soupçonne de ne pas bien connaître au juste ses « mouvements ». Dans la page même (101) où il insiste sur cette distinction, il écrit, à propos de l'organisation du travail : «... les hommes de 1789, car c'est d'eux qu'il « s'agit et non des énergumènes de 1793, ne « comprenaient pas ce langage (du bon sens). »

Ces « hommes de 1789 » favorisent, à n'en pas douter, le mouvement révolutionnaire. Mais, trois pages plus haut, l'auteur cite lui-même « la « maxime du Turgot tant applaudie au siècle dernier » sur les corporations, extraite de l'édit du 12 mars 1776 et qui n'est autre que « l'idée fondamentale de la Révolution en matière économique ». Voilà une incursion inattendue du mouvement révolutionnaire dans le pays réservé au mouvement réformateur. Puisque M<sup>SR</sup> Freppel avoue ainsi lui-même que la Révolution a commencé au moins en 1776, je ne m'attarde pas à démontrer ce fait que j'avais dès l'abord affirmé.

M. de Maistre a raison : la Révolution est une époque.

## IV

M<sup>gr</sup> Freppel n'insiste pas seulement sur la distinction des « mouvements ». Il voit dans le mouvement révolutionnaire la mise en œuvre d'une « doctrine ».

Jusqu'ici l'on avait assez généralement compté, parmi les causes de la Révolution, l'influence exercée par les économistes, par Montesquieu, par Voltaire, par Rousseau. Il semble que c'est à force de se mouvoir dans le courant d'idées provoqué par eux que les esprits en sont venus, à peu près universellement, à vouloir, à des degrés divers, changer le régime politique et social du xviii<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi je prétends que la distinction des mouvements est futile, parce qu'elle ne repose sur rien, et que même les réformes louables que l'on veut comprendre dans le mouvement réformateur sont révolutionnaires dans leur source. En réalité, « réformes » et « Révolution » viennent

de la même cause, ont la même origine : l'état du pays et les conceptions littéraires et sociales en vogue avant 1789. En effet, « ce n'est pas par hasard que les philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle avaient généralement conçu des notions si opposées à celles qui servaient encore de base à la société de leur temps ; ces idées leur avaient été naturellement suggérées par la vue de cette société même qu'ils avaient sous les yeux (1) ». J'insisterais sur ces idées pour répondre à M. de L'Épinois, l'un des membres les plus érudits et les plus actifs de la Société bibliographique. Dans un récent opuscule : *Les réformes et la Révolution en 1789*, il cherche à montrer l'action parallèle du mouvement réformateur et du mouvement révolutionnaire, sans établir d'où est venu ce qu'il appelle le mouvement réformateur. La question vaut qu'on s'y arrête.

Il y a, au xviii<sup>e</sup> siècle, toute une série de causes et d'effets qu'il est juste, à mon avis, de distinguer ainsi : Le spectacle de la société fait naître les conceptions « philosophiques » et les premières ardeurs révolutionnaires. En 1747, d'Argenson

(1) Tocqueville, *L'ancien régime et la Révolution*, p. 206.

écrivait : « Quelqu'un osera-t il avancer quelques  
 « pas vers le gouvernement républicain? Je n'y  
 « vois aucune aptitude dans les peuples : la no-  
 « blesse, les seigneurs, les tribunaux, accoutumés  
 « à la servitude, n'y ont jamais tourné leurs pen-  
 « sées ; cependant, ces idées viennent, et l'habitude  
 « chemine promptement chez les Français » (1).

Devant cette fermentation qui les menace, la royauté et les hautes classes songent, il est vrai, à s'amender. Il faut leur tenir compte de l'avoir essayé. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elles ont eu besoin d'une impulsion étrangère, et que le mouvement initial ne leur appartient pas.

La Révolution serait le mal, et seulement le mal, si elle était venue se jeter au travers d'un mouvement libéral antérieur, qu'elle aurait fait avorter. Malheureusement, la vérité est sinon le contraire, du moins autre chose. C'est après que les philosophes et Rousseau ont eu attiré l'attention sur les bizarreries des institutions, qu'on a pensé à les modifier. Quand le courant révolutionnaire a commencé de grossir, on a voulu le canaliser. Peines perdues. L'égoïsme, — et c'est son

(1) Albert Sorel, *Montesquieu*, p. 153.

châtiment, — est, le plus souvent, imprévoyant. La royauté et les classes privilégiées en ont fait la dure expérience aux dépens de la France. Pussions-nous ne pas la recommencer à un autre degré de l'échelle sociale !

Mais s'il est vrai que Rousseau et les autres patrons de la Révolution sont responsables de ses excès, il est juste d'ajouter qu'ils sont aussi à l'origine des améliorations qu'elle a produites et que l'on comprend sous le nom de réformes. Sans eux, les hautes classes en auraient-elles pris spontanément l'initiative ? Je ne crois pas possible de le soutenir. La relation du mouvement révolutionnaire et du mouvement réformateur (pour parler comme M<sup>sr</sup> Freppel) n'est pas une simple relation de succession, mais une relation de cause à effet.

C'est après que les hautes classes se furent nourries des idées « philosophiques » qu'elles résolurent de se réformer.

C'est parce qu'elles n'y avaient pas songé plus tôt que la Révolution était inévitable. En même temps qu'elles, en effet, le tiers états'était enflammé pour ces idées. Les résultats de cet enthousiasme général devaient être opposés. Au moment où

les hautes classes se décidaient à descendre, le tiers-état devenait plus impérieux dans ses exigences.

Mais pourquoi, dira-t-on, ne pas se tendre la main, au lieu de s'égorger? Pourquoi? Parce qu'à ce moment, comme partout dans l'histoire, il y a la « bête humaine ». Pourquoi les guerres, les procès, les ruines publiques et privées, sinon parce que la sottise humaine aveugle? C'est un facteur qu'il ne faut pas négliger en histoire, afin de juger les hommes tels qu'ils pouvaient être et non pas tels qu'ils auraient dû être.

En somme (si l'on veut maintenir la distinction), la Révolution est l'exagération des réformes, au lieu d'en être essentiellement et par nature la contradiction, comme le veut M<sup>gr</sup> Freppel.

Est-ce qu'il n'y aurait au fond de cette querelle qu'une question de mots?

L'école de M. de Falloux dit : La Révolution a du bon et du mauvais; mais c'est toujours la Révolution. Prenons le bien, laissons le mal.

L'école veuillotine, qui s'efforce vainement de s'incarner dans la personnalité de M<sup>gr</sup> Freppel, beaucoup trop haute pour sa taille, dit : Nous ne

voulons pas du mot Révolution. Comme nous sommes obligés de prendre ce qu'il y a de bon dans la chose, nous appelons le bien, réformes; et le mal, nous le conspuons sous le nom de Révolution.

Et c'est la différence.

Seulement, les conséquences de cette logomachie peuvent devenir cruelles. Ainsi, quand la nation française est foncièrement attachée au mot Révolution, par lequel elle entend, en réalité, les réformes louables, et qu'un prince, se sachant nécessaire, refuse d'être le roi de cette Révolution ainsi comprise, il arrive que la France, qui « avait la parole », ne dit rien, parce qu'elle tient à son mot, et que « l'heure », qui « est à Dieu », ne sonne que dans l'éternité.

Et voilà, comment, pour avoir appelé les améliorations de 89 de deux noms différents, le centenaire se célèbre sous le président Carnot.

Elle est triste la moralité.

J'en reviens à la « doctrine » de M<sup>sr</sup> Freppel. Voici ce je lis à la page 19 : « Que l'on ne vienne « pas nous parler d'améliorations attendues et désirées en 1789, dans l'ordre civil et politique : la

« Révolution française n'est rien de tout cela ; elle  
 « est tout autre chose ; elle est une doctrine et  
 « une doctrine radicale, une doctrine qui est  
 « l'antithèse absolue du christianisme. »

Il est souvent question de cette doctrine dans le cours du livre. Mais, pas plus ici que pour les « mouvements », je ne parviens à savoir nettement en quoi elle consiste. Je suis obligé, pour en avoir une idée vague, de piller de ci de là quelques traits qui m'en donnent à peu près la notion. Il aurait été bon de nous la montrer clairement, cette doctrine qui fait la Révolution, c'est-à-dire les pires excès compris sous ce nom par l'auteur.

Qui l'a formulée ? Quand a-t-elle été mise en pratique pour la première fois ? Une doctrine qui se présente avec de si formidables conséquences doit être facile à établir, à décrire, à définir. Il serait utile de connaître les principes qui auront pour effets la mort du Roi, de la Reine, le martyr du Dauphin, les fureurs de la guillotine, et pour docteurs Lebon, Fouquier-Tinville, Marat, Danton, Robespierre ? Ces cruautés, ces folies sont la mise en œuvre d'une doctrine arrêtée dès 1789 et qui va se développer inexorablement suivant un

plan préconçu? Ainsi, dans ces horreurs, M<sup>gr</sup> Freppel ne voit pas l'entraînement, la terrible attirance du sang qui accoutume à la mort? Non! tout cela vient d'une doctrine une fois bien précisée et confiée à des adeptes intraitables!

Et l'auteur ne la définit pas!

Si je remarque qu'après en avoir tant de fois parlé, il n'est pas lui-même bien sûr qu'elle existe, vous pourrez juger de la solidité d'argumentation de son étude. Je cite. A la deuxième page, je lis que la Révolution n'est pas une catastrophe comme on en trouve maint exemple dans l'histoire, mais qu'elle a « un tout autre caractère : elle est une « doctrine, ou, si l'on aime mieux, un ensemble « de doctrines en matière religieuse, philosophique, politique, sociale ».

A l'avant-dernière page de la conclusion, M<sup>gr</sup> Freppel propose contre la Révolution beaucoup de réactions et entre autres : « La réaction des « principes contre l'*absence de toute doctrine* ».

J'ajoute que je cite d'après la 3<sup>e</sup> édition, et je n'insiste pas.

## V

La pensée de M<sup>gr</sup> Freppel n'est donc pas facile à saisir quand il parle du mouvement réformateur, du mouvement révolutionnaire et de la doctrine qui aurait annihilé le premier en créant le second. En revanche, elle est très clairement exprimée à propos non plus de faits certains, mais d'hypothèses. Suivant le vaillant député du Finistère, le plus grand bien possible devait sortir du mouvement réformateur, si le mouvement révolutionnaire n'avait fait tout échouer. « Que serait aujourd'hui la France, si le mouvement réformateur de 89... avait suivi son cours normal et régulier?... » (p. 17) se demande-t-il avec tristesse. Eh ! mon Dieu, nous ne le savons pas. Toutes ces questions n'aboutissent à rien et nous raisonnons dans le rêve. Oui, la France serait dans un meilleur état qu'aujourd'hui, si pendant cent ans il y avait eu de bons rois, de bons ministres, des guerres heureuses, si,

si..... Mais qui peut nous dire que nous ne serions pas plus mal partagés ? A ce jeu de suppositions, il n'y a plus d'action politique possible.

Je me permettrai de poser à mon tour une question. Supposez que Louis XVI, plus fort, plus avisé, plus roi enfin, eût pu endiguer le torrent et eût mis en vigueur la Constitution qu'il jura d'observer à la Fédération de 1790. Oubliez la sanglante tragédie qui va suivre et, pour un instant, coupez le fil de l'histoire. En ce jour du 14 juillet 1790, Louis XVI recommence à espérer, la réconciliation n'est pas impossible à l'intérieur, et la royauté, — le fait est là, quoi qu'on en ait, — la royauté a sanctionné la Révolution, à moins que nous ne proclamions Louis XVI déchu avant cette date. Si la Révolution s'était arrêtée là, l'accepteriez-vous ? A ce moment, la nation n'a pas fait « table rase de son gouvernement, de ses lois, de ses institutions » (p. 8). Au contraire, la nation, ayant à sa tête le Roi, vient de faire acte solennel de catholicisme. Il n'est donc pas nécessaire de remonter avant la *déclaration* des droits pour trouver une France qui a « modifié ses institutions sans les renverser ».

Mais non, ce qui donne à la Révolution son caractère aux yeux d'un grand nombre, c'est la mort de Louis XVI. Ce qui les frappe surtout, bien qu'ils s'en défendent, c'est la catastrophe dynastique. Réduite à ces proportions, la question perd de son importance et se rapetisse singulièrement.

Il serait peu séant à nous, qui ne cessons de protester quand on juge l'Église par les Borgia, l'Inquisition espagnole et la procédure suivie contre Galilée, ou la monarchie par la Saint-Barthélemy, les lettres de cachet et les dévergondages royaux, de juger la Révolution par les énergomènes qui l'ont déshonorée. Quelque lamentables que soient leurs folies, il ne faut pas qu'elles nous empêchent de reconnaître que la *Déclaration des droits de l'homme* « renferme, — au dire de M. Poujoulat lui-même, un ancêtre ! — des maximes incontestables et des principes utiles (1) ».

Est-ce qu'on a jamais pensé à accuser la vigne des méfaits des ivrognes ?

Que si M<sup>s</sup>r Freppel me fait observer que depuis 89 rien de stable et de définitif en politique n'a pu être fondé en France, et que nous avons tou-

(1) *Histoire de la Révolution française*, p. 117.

jours vécu dans un perpétuel devenir, je répondrai que la monarchie a mis des siècles à se constituer. On ne peut donc pas demander à la France de savoir, après cent ans, utiliser sans tâtonnements ce puissant levier de 89, nouveau pour elle; alors surtout que, durant ce siècle, pour les motifs les plus divers, les partis qui, d'après leur constitution et la valeur politique de leurs membres, auraient pu lui faciliter la tâche, au lieu de favoriser sa bonne volonté, se sont tour à tour acharnés à faire échouer ses meilleurs désirs.

De bonne foi, si, après 1870, la France avait eu à choisir entre un prince acceptant hardiment la Révolution pour la diriger, et le parti républicain, croyez-vous qu'elle eût hésité? Il suffit pour répondre de se rappeler le découragement produit par le refus définitif du comte de Chambord de devenir le roi de la Révolution.

Qu'y avait-il entre le pays et lui? Ni l'un ni l'autre ne voulait revenir à l'ancien régime.

Quoi donc les séparait? Un mot : Révolution.

Plus les négociations de 71 et de 73 reculeront dans l'histoire, plus elles se simplifieront aux yeux

de la postérité. Elles finiront par se résumer ainsi :

En acceptant ce mot, le prince pouvait apporter à la France le puissant concours d'une institution dont il proclamait l'efficacité.

En ne l'acceptant pas, il abandonnait le pays, tout pantelant des blessures de 1870, à l'inconnu qui pouvait l'achever.

Il ne l'accepta pas.

Et vous savez bien, Monseigneur, que l'histoire est sévère pour les rois qui n'ont pas su prévoir.

## VI

J'avais seulement l'intention de montrer, dans le jugement d'ensemble porté sur la Révolution par l'évêque d'Angers, ce que j'appellerai une erreur de diagnostic. Aussi je ne ferai pas remarquer par le menu combien sont exagérées la plupart des critiques qui remplissent son opuscule. A l'en croire, c'est la Révolution seule qui a fait tout le mal. Si elle n'était venue, suppôt d'enfer, troubler les meilleures intentions, tout serait aujourd'hui pour le mieux dans le meilleur des mondes.

M. Léopold de Gaillard, dans un article du *Correspondant* (1), — où j'ai le regret de trouver cette distinction, toute de mots, de réformes et de Révolution, — a vivement relevé la prétention de voir dans le militarisme la conséquence exclusive de la Révolution. Dès la fin du Moyen Age et la constitution des grandes puissances, le militarisme

(1) Livraison du 10 février 1889.

progresses peu à peu. Il grandit en proportion de la place que prend le *territoire* dans la politique de l'Europe. Du moment que, pour la possession d'une province, il y a, entre deux peuples, un duel à « garde-toi, je me garde ! » il faut que le nombre augmente des combattants qui doivent se renouveler sans cesse pour épier l'adversaire et le vaincre au jour venu. « Or, dit M. E. Lavisse, « l'importance territoriale est la base de la puissance moderne. » Le militarisme est la conséquence de cette évolution, et il est injuste d'en attribuer uniquement la responsabilité à la Révolution française (1).

Pour la centralisation, l'esprit des légistes, etc., il y a longtemps que Tocqueville a montré dans les nouvelles institutions le développement de celles de l'ancien régime. M. Taine a fait voir de même que l'esprit jacobin n'est que l'esprit classique arrivé au dernier degré de l'exagération, et je ne vois pas que M<sup>sr</sup> Freppel ait ni détruit ni fortifié leurs conclusions.

(1) Lire la genèse militaire de la Prusse et de l'Europe, dans l'avant-propos, — si vigoureusement pensé et déduit — des *Essais sur l'Allemagne impériale*, par Ernest Lavisse, Paris, 1888.

Il est pourtant une accusation que je veux retenir, parce qu'il me paraissait impossible de la voir produire encore après les pages concluantes que Tocqueville a consacrées à la combattre. Il s'agit de l'esprit antichrétien de la Révolution.

Je remarque d'abord avec M. Léon de Poncins (1) (p. 169) qu'à propos de l'élection ecclésiastique, la tendance dont l'excès a produit la *constitution civile* du clergé perce déjà dans les *cahiers* du tiers état et de la noblesse. Je note encore avec lui (p. 189) que la noblesse est l'ordre le plus hostile aux *corps religieux*, et (p. 191) que le tiers état n'est pas toujours beaucoup plus respectueux. « Aux yeux de tout homme sensé », conclut plus loin le même auteur (p. 297), « il « demeurera acquis, je crois, que la question « religieuse en général et celle des biens d'Église « en particulier est la seule sur laquelle existe « un antagonisme positif, radical, entre les ordres, « que le langage général des cahiers sur ce

(1) *Les cahiers de 89 ou les vrais principes libéraux*. Paris, Picard, 1887. Malgré les préférences royalistes et catholiques de l'auteur, ce livre, clairement composé, est généralement écrit avec impartialité. Il date de 1866. La 2<sup>e</sup> édition, parue en 1887 et précédée d'une préface très remarquable, a été spécialement recommandée dans le bulletin de la *Société bibliographique*.

« point permet de prévoir les excès révolutionnaires. »

Il s'agit ici des ordres, des cahiers, du « mouvement réformateur » pour employer les termes de M<sup>r</sup> Freppel. Je ne m'explique pas très bien, dans la question religieuse, l'enthousiasme rétrospectif de l'évêque d'Angers.

Il est vrai que tout cela est pour lui d'intérêt secondaire. Peu lui importe également que les Constituants placent le nom de l'Être suprême au frontispice de leur œuvre. J'aurais cru au contraire qu'il importait beaucoup. Les hommes qui invoquaient ainsi Dieu dans la langue de l'époque, s'ils n'avaient pas été sincères, ne se seraient, je crois, nullement fait faute de n'en point parler du tout.

Ce qui importe, c'est le règne social de Jésus-Christ. « La Révolution, c'est la société déchristianisée; c'est le Christ refoulé au fond de la conscience individuelle, banni de tout ce qui est public, de tout ce qui est social.... » (p. 22).

On peut faire de grandes phrases sur le règne social de Jésus-Christ et pleurer sa disparition. Il faudrait d'abord se demander où en était ce règne

en 1789. Voici ce qu'a dit M<sup>sr</sup> de Cabrières, au discours d'ouverture de l'assemblée de Romans, vers la fin de 1888 : « Chose étrange, en 1788, ni « à Vizille, ni à Romans, en présence de prêtres « nombreux et même de prélats revêtus des plus « hautes dignités ecclésiastiques, pas une allusion « n'est faite à la religion et à son influence sur la « prospérité des nations. On dirait que tous ces « hommes éclairés et brillants se sont laissé séduire « par les invocations orgueilleuses des philoso- « phes à la raison humaine, par leur constante « glorification de la bonté naturelle et de la puis- « sance de l'homme ! La bourgeoisie intelligente « et instruite, la noblesse élégante et frivole, le « clergé lui-même, au moins en partie, se sont « faits les disciples de Voltaire et surtout de « Rousseau. »

Voilà l'expression de ce règne social que la Révolution n'aura vraiment pas de peine à renverser. Soyons toujours de bonne foi pour qu'on nous rende la pareille, et sachons avouer que sous le couvert de la religion s'étaient accomplies bien des turpitudes. Le peuple voyait les consolations que pouvait lui procurer l'exercice personnel de

la religion. Il ne comprenait pas bien, ou plutôt il ne comprenait pas du tout le christianisme comme institution politique.

La religion ne lui était pas devenue insupportable, « parce que les prêtres prétendaient régler  
« les choses de l'autre monde, mais parce qu'ils  
« étaient propriétaires, seigneurs, décimateurs,  
« administrateurs dans celui-ci (1). »

On se souvenait encore des calamités des guerres de religion (2), des poursuites contre les huguenots. La logique du peuple avait été déroutée de voir Richelieu, cardinal, après avoir poursuivi les protestants à l'intérieur, s'allier à ceux de l'étranger pour combattre des catholiques. Il faut bien convenir aussi que la religion d'État paraissait surtout un instrument politique, quand Henri IV, Louis XIV, Louis XV en tenaient si peu de compte dans ses prescriptions essentielles. Comment, traitées ainsi, les notions les plus justes

(1) TOCQUEVILLE, *L'ancien régime et la Révolution*, p. 9.

(2) « Sous l'impulsion d'en haut, bien plus que sous celle d'en  
« bas, catholiques et huguenots prirent les armes et se bat-  
« tirent, en apparence pour la religion, en réalité contre le roi.  
« Les Guise et les Condé visaient la couronne plus que l'autel. »  
L. DE PONCINS, *Les cahiers de 89*, p. XXIX.

ne s'altéreraient-elles pas dans l'esprit du peuple éminemment simplificateur ?

La religion d'État ne lui paraissait pas nécessaire à la pratique de ses devoirs religieux, et d'ailleurs lui était sujet de scandale ; il la supprima. Je ne dis pas qu'il fit bien. J'explique comment il arriva à le faire. L'État religieux le malédifiait, il laïcisa l'état.

Lorsque Pépin le Bref voulut régulariser sa situation, il demanda au Pape : « doit-il conserver « l'étiquette royale, celui qui ne remplit pas les « fonctions de roi, quoiqu'il en ait les droits ? » Le Pape répondit : Non. Et le dernier Mérovingien partit pour le cloître. On peut poser une question analogue à propos du christianisme officiel en 1789. A qui incombe la responsabilité de sa suppression : à ceux qui avaient rendu l'étiquette menteuse, ou à ceux qui, parce qu'elle était menteuse, la supprimèrent ?

Que ce fût le seul motif de cette suppression, je ne le prétends pas. Ce serait un étrange aveuglement de ne pas tenir compte de l'influence des « philosophes » et de Rousseau. Mais ils ne furent que la cause occasionnelle. Il y avait une cause

permanente que j'ai essayé d'indiquer plus haut. Si saint Louis eût occupé le trône de France, à la place de Louis XV, les sophistes auraient été impuissants.

Tout se tient, en effet, dans l'histoire du monde. Rien, pas même la Révolution française, ne surgit sans préparation. La génération spontanée est aussi inconnue dans l'histoire politique que dans l'histoire naturelle. Voilà pourquoi je trouve souverainement injuste de s'acharner exclusivement sur la Révolution dont je déplore les erreurs funestes, comme je déplore les excès partout où je les rencontre ; mais qui, en bien et en mal, est, on ne saurait trop le répéter, la suite naturelle, logique, humaine des époques précédentes.

## VII

Je veux aussi dire un mot de l'explication donnée par M<sup>sr</sup> Freppel du refus de l'Europe de célébrer le centenaire de 89 : C'est que l'Europe chrétienne ne peut fraterniser avec la France révolutionnaire.

L'Europe chrétienne ! Quand les Constituants font un acte de foi en l'Être suprême, il n'importe pas à M<sup>sr</sup> Freppel et cela ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête. Mais qu'il s'agisse d'écrire quelques phrases à effet, pour montrer la solitude de la France en Europe, l'évêque d'Angers n'y regarde pas de si près. Alors la Russie, la Grèce, la Suède, l'Angleterre, l'Allemagne (et probablement la Turquie ?), qui ont, ce me semble, des théories religieuses assez disparates, forment, aussi bien que l'Autriche, le Portugal et l'Espagne, l'Europe chrétienne !

Question d'étiquette, cela ! Quel beau sujet de

satire : l'étiquette ! Avec tous les effarouchements qu'elle fait naître et les compromissions qu'elle favorise ! Quand donc se lèvera-t-il un moraliste ou un poète pour étaler à tous les yeux l'égoïste scepticisme de ce monde de convention ?

L'Europe chrétienne ! Bismark chrétien ! Le christianisme, avec des apôtres de cette nature, devrait renoncer à sa mission civilisatrice, et si quelque chose pouvait donner raison aux plus acharnés de ses adversaires, ce serait que de pareils hommes se réclament de lui.

Chrétiennes, la Russie, l'Autriche, l'Allemagne, qui ont dévoré la Pologne ! Chrétienne, l'Angleterre avec l'Irlande au flanc ! Pourquoi, Monseigneur, ne pas parler en ce cas de l'Italie ?

Pour mon compte, je préfère les révolutionnaires de Dumouriez, qui sauvent la France à Jemmapes et à Valmy, aux chrétiens de Turenne, qui ravagent le Palatinat et y laissent les germes des fureurs qui nous ont désolés en 1870.

Quel bel exemple de sincérité vous nous proposez là, Monseigneur ? Peuples, vous tracerez un grand signe de croix au commencement de vos constitutions, après quoi vous pourrez piller, rava-

ger, persécuter à votre aise ! Vous n'en serez pas moins nation chrétienne, parce que tout cela, vous le ferez au nom de Dieu !

Et nous qui couvrons le monde de missionnaires et de sœurs de charité, nous qui, pour la plus large part, soutenons l'administration de l'Église avec le denier de Saint-Pierre, nous ne sommes pas une nation chrétienne. C'est pourquoi les peuples de l'Europe nous mettent en interdit. Ah ! les pharisiens !

C'est une exagération. M<sup>gr</sup> Freppel sait bien, en fait, que ce n'est pas pour cause de religion mais de politique, que les gouvernements européens s'abstiennent. Je suppose que la France vécût aujourd'hui sous le deuxième ou le troisième Empire. Le centenaire de 1789 serait certainement célébré par ce gouvernement, qui s'est intitulé lui-même le gouvernement de la Révolution. Les rois de l'Europe y assisteraient, et le cardinal Freppel, archevêque de Paris, donnerait, à Notre-Dame, avant le *Te Deum*, un discours où il pourrait paraphraser celui qu'il prononça en 1868, à la fête des Écoles, et dont je ne résiste pas au plaisir de citer ces lignes éloquentes : « ... Il m'est

« impossible de ne pas voir une application des  
« principes évangéliques dans un état social où  
« la loi couvre d'une égale protection tous les  
« droits et tous les intérêts; où la naissance ne  
« crée pas d'autre privilège que celui d'honorer  
« un beau nom par de plus grands mérites; où  
« toutes les fonctions sont devenues accessibles  
« à chacun, comme les charges publiques se ré-  
« partissent entre tous. Je regarderais comme une  
« injustice de méconnaître le progrès moral dans  
« l'esprit d'un siècle où des pénalités barbares ont  
« fait place à une répression plus douce et non  
« moins efficace; où les controverses pacifiques  
« qui produisent les convertis ont succédé aux  
« guerres de religion qui ne font que des vain-  
« cus; où la conscience publique, devenue plus  
« sévère, a des exigences qui croissent avec le  
« rang et le pouvoir; où enfin le sentiment de la  
« dignité personnelle et le respect de la vie hu-  
« maine se refusent de plus en plus à décerner la  
« gloire à qui verse injustement le sang des peu-  
« ples. Que s'il y a parmi nous, comme à toutes  
« les époques, des droits violés, et des iniquités  
« triomphantes, ces victoires de la force ne pas-

« sent jamais sans arracher aux âmes honnêtes  
 « un de ces cris d'indignation qui se prolongent  
 « à travers le monde comme un remords pour l'op-  
 « presseur et une espérance pour l'opprimé..... Il  
 « en est qui voudraient en faire (de l'Église) l'adver-  
 « saire d'un monde qu'elle a porté dans ses flancs.  
 « Non ; l'Église n'est hostile qu'à ce qui dégrade  
 « l'humanité, comme c'est son droit et son devoir.  
 « Elle qui n'a pas maudit l'Empire romain, alors  
 « même que l'Empire romain versait par torrents  
 « le sang de ses fils ; elle qui n'a pas jeté l'ana-  
 « thème à la féodalité, bien que la féodalité l'ait  
 « menacée si souvent dans son indépendance ; elle  
 « qui a traversé l'ancien régime sans que jamais  
 « nulle mesure oppressive ait pu décourager son  
 « zèle ni sa fidélité ; elle enfin qui, loin de repous-  
 « ser aucune des formes sociales du passé, a su  
 « adapter à toutes sa discipline et ses lois ; l'É-  
 « glise, dis-je, ne saurait montrer pour le présent  
 « moins de sympathie ni de condescendance ma-  
 « ternelle que pour les âges précédents (1). »

Et l'Europe chrétienne applaudirait.

Car si elle a la plus grande horreur des folies de

(1) *Moniteur* du 27 novembre 1868.

93, elle subit sciemment l'influence de 89. Plus nous allons, plus la notion du pouvoir absolu se perd en Europe. Que sont l'Angleterre, l'Autriche, l'Espagne, la Belgique, l'Italie, sinon des monarchies tempérées? Croyez-vous que, sauf pour l'Angleterre qui nous a précédés, l'influence de 89 ne s'est pas fait sentir dans cette amélioration? En Allemagne même, Bismark plie malgré tout. Jamais Richelieu, à qui on le compare quelquefois, n'aurait supporté en plein Parlement les attaques des Richter et des Windhorst. Quant à la Russie, elle est encore avant la maturité; mais elle ira plus vite, venant après les expériences des autres.

Je ne crois donc pas qu'il soit exact de dire que les nations civilisées se détournent de la Révolution à mesure que l'on s'éloigne davantage de son origine.

Si les nations s'en détournent pour le moment, elles font comme les fils de Noé qui, tout en regrettant l'excès, se réservent l'usage.

## VIII

Ce n'est pas l'usage, pas même l'usage rectifié (si l'on peut s'exprimer ainsi), que réclame M<sup>sr</sup> Freppel; c'est l'abolition pure et simple. Il critique l'abus des abstractions dans les constitutions de la Révolution, et tout le monde doit reconnaître qu'il a raison. La déclaration qui renferme ce qu'on est convenu d'appeler les principes de 89 est rédigée en des termes qui appellent l'examen et souvent la critique. Il serait absurde aux plus intraitables défenseurs de ces principes de les proclamer intangibles et sacrés, après s'être conduits comme ils l'ont fait à l'égard du dogme catholique. Mais il ne serait pas plus sensé de prétendre qu'ils ne contiennent rien de bon; pas plus qu'il ne le serait de s'arrêter à l'exagération de la pensée dans la brochure de M<sup>sr</sup> Freppel et de n'y pas reconnaître la justice de certaines critiques. Malheureusement, pour remédier à toutes les ab-

stractions de 89, il ne suffit pas d'en poser d'autres en face. Quelques indications pratiques, actuelles, feraient mieux notre affaire.

Voici en effet le minimum des réformes réclamées par M<sup>sr</sup> Freppel : l'application du décalogue et de l'Évangile dans l'État, la famille et l'école ; — la restauration de la Monarchie ; — la plus complète annihilation possible des départements pour revenir aux anciennes provinces et aux états provinciaux ; — la suppression de l'Université (1) ; — la revision des lois successorales ; — la corporation libre et volontaire ; — et le désarmement dès qu'il sera possible.

C'est un rien, comme vous voyez. Ce que c'est que de nous ! Écrire 160 pages contre une Révolution pour arriver à en conseiller une autre !

Cette logique ressemble à s'y méprendre à celle de M. Drumont disant des Juifs : « Ils nous ont volés, volons-les. »

(1) M<sup>sr</sup> Freppel revendique pour l'État, en matière d'instruction, « un rôle de protection, de *surveillance* et d'encouragement. » Il n'est pas sans intérêt de remarquer que ce rôle de *surveillance* attribué à l'État faisait jeter les hauts cris à l'*Univers*, quand M. de Falloux soutenait cette partie de la thèse de l'évêque d'Angers, à propos de la loi de 1850.

Et quand nous les aurons volés, ils nous reverront, n'est-ce pas ?

Et ainsi de suite. C'est un riant avenir qui se découvre !

## IX

L'erreur de M<sup>sr</sup> Freppel est capitale, à mon sens. Elle est la marque d'un état d'esprit qui peut créer bien des dangers. A cent ans d'intervalle, les temps ne sont pas si dissemblables que l'on puisse impunément se tromper sur l'histoire d'hier. Si l'on juge la Révolution d'après son imagination, il est à craindre que les illusions ne persistent dans l'appréciation des faits contemporains.

Les adversaires les plus véhéments de la Révolution admettent volontiers, — quand ils se targuent d'impartialité, — qu'en 1789, les institutions nationales dénaturées devaient subir de profondes modifications, que les réformes étaient très nombreuses et d'une importance vitale, que les cahiers contenaient le vœu public demandant tous ces changements.

Mais ils refusent de voir là la vraie Révolu-

tion, sous prétexte que les cahiers demandaient le maintien de la religion et de la monarchie, et que la Révolution *fini* par supprimer l'une et l'autre.

C'est pour arriver à se mettre d'accord avec eux-mêmes qu'ils ont imaginé la distinction entre les *réformes* et la *Révolution*. Cette distinction est maintenant à l'ordre du jour. Elle est l'argument fondamental de la thèse soutenue par un grand nombre de conservateurs et de catholiques.

C'est en cela que je vois l'erreur.

Ils ne s'aperçoivent pas qu'admettre les cahiers et repousser totalement « les droits de l'homme », admirer les uns, anathématiser les autres, c'est accepter le germe et rejeter le fruit. Je voudrais bien que l'un de ces critiques dressât un programme, une sorte d'ordre du jour des réformes qui devaient être faites en 89, d'après les cahiers. Il aurait à marquer par lesquelles il fallait commencer pour ne blesser aucun des trois ordres, ni le roi, ni l'Église.

Pas un n'a songé à entreprendre ce travail. Il y échouerait d'ailleurs.

Il est oiseux de dire solennellement : « Il fallait

exécuter les réformes et ne pas faire de Révolution. » C'est parfait ! Mais je voudrais bien savoir comment il aurait fallu s'y prendre pour venir à bout de cette entreprise.

Songez qu'après deux siècles de monarchie absolue, il s'agissait d'organiser une France sur les bases suivantes : l'inviolabilité de la couronne dans la famille régnante ; l'hérédité de mâle en mâle ; le roi dépositaire du pouvoir exécutif ; la responsabilité des agents de l'autorité ; la sanction royale nécessaire pour la promulgation des lois ; la loi faite par la nation avec la sanction du roi ; le consentement national nécessaire à l'emprunt et à l'impôt ; l'impôt voté seulement d'une tenue d'états à l'autre ; la propriété inviolable ; la liberté individuelle assurée. Voilà les vœux exprimés par l'unanimité des cahiers. Les vœux émis par la presque unanimité étaient les suivants : la permanence ou la périodicité des assemblées ; les deux chambres ; le droit de dissolution laissé au roi ; l'exclusion comme représentants de la nation de ceux qui possédaient charge, emploi ou place à la cour ; l'égale admissibilité de tous à tous les emplois ; l'abolition des lettres de cachet ;

l'inviolabilité des paquets confiés à la poste; la liberté de la presse (1).

Devant cette direction nouvelle s'imposant tout à coup avec l'impatience ordinaire aux époques de crise, il me paraît difficile de ne pas voir la fatalité de la Révolution.

Cela est si vrai que M. de Poncins, dont j'ai cité déjà plusieurs fois l'important ouvrage, et qui ne peut être accusé de partialité envers la Révolution, en vient à écrire (VIII-IX) : « Les députés des  
« trois ordres, prélats et gentilshommes, aussi  
« bien que curés et membres du tiers, presque tous  
« distingués par leur savoir et animés des inten-  
« tions les plus généreuses, n'avaient malheureu-  
« sement, avant la réunion des États généraux ,  
« aucune notion pratique, aucune expérience de  
« la vie publique. Nourris de lectures solitaires,  
« entraînés par les conversations des philosophes,  
« exaltés par des idées neuves et séduisantes, ils  
« s'étaient figuré que la suppression de certains  
« abus suffirait à compenser le bouleversement

(1) Cité par M. Léopold de Gaillard, dans son article du *Correspondant* (10 février 1889), d'après le compte rendu officiel de la séance du 27 juillet 1789, où M. de Clermont-Tonnerre déposa le rapport de la Commission chargée du dépouillement des cahiers.

« social, résultat nécessaire d'une transformation  
 « complète des institutions nationales. Aucun d'eux  
 « n'avait compris que les mœurs d'un pays ne se  
 « changent pas comme une loi s'écrit, d'un trait  
 « de plume. La Constitution de 91 a renversé l'an-  
 « cienne société : elle n'a pas édifié la nouvelle.

« Ne nous étonnons donc pas trop des erreurs  
 « et des illusions de nos pères ; elles étaient iné-  
 « vitables. Indépendamment des causes générales  
 « que nous venons de signaler, combien de fer-  
 « ments dangereux attaquaient, dans ses forces  
 « les plus vives, la vie de la France au xviii<sup>e</sup> siècle !  
 « En haut, la diminution des croyances et les pro-  
 « grès de l'immoralité ; en bas, des passions ar-  
 « dentes et des haines invétérées : le tout aug-  
 « menté et aggravé par des utopies singulières.  
 « Il n'en fallait pas tant pour produire ces contra-  
 « dictions dont l'histoire de la Constituante nous  
 « fournit l'exemple à chaque page. »

Nous voilà bien loin de la « doctrine » de  
 M<sup>gr</sup> Freppel !

La faiblesse d'argumentation des critiques trans-  
 cendants de la Révolution vient de ce qu'ils rai-  
 sonnent *in abstracto* et sans tenir compte des

passions humaines, ou même, sans parler de passions, des simples relations entre les trois ordres en 89. A les entendre, on dirait que le plus grand calme régnait en France, que la rédaction des cahiers fut une sorte de satisfaction bénévolement accordée par la bonté du souverain, et que, les vœux de la nation une fois rédigés, il n'y avait qu'à prendre son temps pour les mettre en pratique. Ils en usent avec la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme avec une pièce de théâtre, où ils seraient les maîtres d'arranger à leur guise l'action et les répliques des acteurs.

Il en va tout autrement dans la réalité. Sans doute, le mouvement auquel coopérèrent la France et le roi fut loyal et sincère; mais il n'en avait pas moins été imposé par la nécessité. Si Louis XVI n'avait pas pris l'initiative de demander à son peuple la rédaction générale des cahiers, le besoin de réformes aurait fait explosion d'autre manière. En 1789, il était inévitable qu'une manifestation quelconque mit au grand jour les vœux de la France. Cette manifestation trouva sa forme dans les cahiers qui devaient, eux, nécessairement, amener une révolution.

Je sais bien qu'on m'objectera que les conditions dans lesquelles ils furent rédigés ne faisaient rien prévoir de tel. Assurément, tant qu'il ne s'agit que de manifester des désirs, — après tout platoniques, — l'union, la concorde, l'enthousiasme sont faciles. Mais vienne le jour où il faudra donner le premier coup de pioche dans ce vieil édifice dont tout le monde demande la restauration, et les protestations surgiront d'un côté ou d'autres. Par où commencer à détruire les abus? Tout ne peut se faire d'un seul coup. Quel est celui des ordres qui voudra être le premier patient, non plus en promesses, mais en fait?

Louis XVI avait su mériter l'affection du peuple; la teneur des cahiers le prouve. Mais les vieilles rancunes n'étaient qu'apaisées. Elles devaient se raviver du moment où des résistances de cour se dresseraient devant les députés du tiers; où le Roi semblerait ne plus agir résolument avec une préférence marquée pour le peuple; où le tiers aurait à subir les dédains, même apparents, du clergé et de la noblesse.

Les rêves s'évanouirent alors, les vieilles haines reparurent et l'œuvre brutale commença.

Ainsi, tout s'enchaîne. La Révolution découle fatalement des cahiers. Les cahiers sont la collection des réformes reconnues indispensables par le pays tout entier. Aux dépens de qui, sinon de la royauté et des hautes classes, ces réformes devaient-elles s'accomplir ? Ceux qui ont tardé jusqu'alors à s'y soumettre ne sont-ils donc pas les vrais responsables de la Révolution ?

Parlant du clergé, de la noblesse et de la royauté, M. Taine écrit : « Ayant fait la France, ils en jouissent (1). »

Pour leur malheur et pour le nôtre, ils s'oublièrent à Capoue.

(1) *L'ancien régime*, p. 46. — Je ne puis citer ici, ce serait trop long, le chap. V du livre V du même ouvrage. Il y a là, en trois pages, une synthèse admirable de la situation en 1789.

## X

En résumé, on peut, au sujet de la Révolution française, poser trois questions. Ces trois questions, M<sup>gr</sup> Freppel les brouille comme à plaisir dans sa brochure.

La première, en remontant l'ordre des dates, est de savoir si la Révolution a tenu tout ce qu'elle a promis. Je n'ai pas la prétention de trancher le débat en quelques mots. Il est facile d'établir que, même en jetant un voile sur les fureurs de 93, elle a failli à beaucoup de ses promesses. Il serait plus difficile de départager les responsabilités. Je parle des responsabilités encourues depuis 1789. En tout cas, le point de vue change évidemment suivant qu'on se perd dans les détails, ou que l'on considère seulement les quelques idées générales dont vivent les peuples.

Il est certain, par exemple, que l'idée de patrie a subi une transformation depuis 89, et, je crois,

une transformation heureuse qui permet à la France de ne plus s'identifier avec ses représentants officiels. Ce dédoublement même sert à merveille les adversaires du régime actuel. Le chef de l'État n'est plus le propriétaire du pays, il en est le mandataire et le premier serviteur. Avant 89, le Roi défendait la France comme son enfant; aujourd'hui, il la défendrait comme sa mère.

Du reste, il faudrait se garder de prendre à la lettre les affirmations de ceux qui se disent actuellement les ouvriers de la Révolution. Avant d'imputer leurs actes aux principes auxquels ils se font gloire de les rattacher, il faut se demander si ces actes en sont la mise en œuvre ou la négation.

La réponse est facile. Voilà pourquoi il y aurait peut-être autre chose à faire qu'à se scandaliser. Ce serait, en appliquant honnêtement la partie saine des principes de 89, de montrer au pays quels sont ceux qui ne les pratiquent pas. Je doute que la brochure de M<sup>sr</sup> Freppel aide beaucoup à cette démonstration.

La deuxième question est de savoir si, dans la Révolution, tout est mauvais, et si, sous peine

d'être illogique ou mauvais patriote, on doit lui jeter l'anathème.

M<sup>sr</sup> Freppel répond : Oui; la Révolution, c'est le mal.

J'ai essayé de prouver qu'à côté du mal il y a certainement du bien. J'en ai conclu tout simplement qu'il faut prendre l'un et laisser l'autre.

La troisième question est de savoir si la Révolution pouvait ne pas avoir lieu ou se faire autrement. Il ne s'agit pas de chercher si, au point de vue de la raison, les procédés employés furent les bons. Il faut se demander seulement si, au point de vue de l'histoire, de la nature humaine, de la filiation des époques, la Révolution pouvait être autre chose que ce qu'elle a été.

M<sup>sr</sup> Freppel assure que non seulement la Révolution aurait dû s'accomplir d'autre façon, mais qu'elle n'était pas inévitable.

En étudiant attentivement les faits contemporains, il me paraît nécessaire de conclure que la Révolution découle fatalement des cahiers, bien plus, qu'elle est déjà dans les cahiers eux-mêmes, parce que les réformes qu'ils demandent sont révolutionnaires d'origine.

Quand donc je lis à la conclusion de la brochure de M<sup>sr</sup> Freppel : « Il n'y a pas d'autre formule « de délivrance que celle-ci : rompre avec les « idées révolutionnaires, pour reprendre sans « hésitation et d'une main ferme le mouvement « réformateur de 1789, » je me permets de trouver que ce sont des mots, rien que des mots, et qui n'ont pas même l'heureuse fortune d'être de ceux qui font tressaillir les peuples.

## X

L'exemple de Bossuet aurait dû convaincre M<sup>sr</sup> Freppel qu'il y a des courants qu'on ne remonte pas. L'*Histoire des variations* empêche-t-elle qu'aujourd'hui, près de quatre siècles après la Réforme, nous n'ayons à compter avec les protestants ? Ils ont conquis leur place dans le monde et le catholicisme les admet à ses côtés.

La Révolution est comme la Réforme. Qu'on l'accepte ou qu'on la subisse, elle est un fait, elle existe. Il faut en prendre son parti. Quant à demander de tout reprendre à cent ans en arrière, c'est conseiller l'impossible. L'essai ne servirait à rien qu'à gaspiller, dans un effort stérile, des forces qui peuvent être mieux utilisées pour la France.

Il y a quelques années, des âmes naïves firent une tentative malheureuse en essayant d'organiser un parti de la Contre-Révolution. M<sup>sr</sup> Freppel

est condamné au même insuccès , parce qu'il poursuit les mêmes chimères.

Il serait à jamais regrettable que cet esprit puissamment trempé se laissât entraîner à des illusions qui rendraient inutiles, — et peut-être néfastes au pays, — des qualités précieuses que tout le monde reconnaît et dont la brochure sur la Révolution n'est, espérons-le, qu'une éclipse passagère. En réalité, l'évêque d'Angers, — il l'a plus d'une fois prouvé, — a une compréhension plus large de la vie nationale. Mais il y a quelques mots qui le mettent hors de lui : la Révolution avec un grand R, le socialisme, le libéralisme, etc., Il part en guerre dès qu'il les aperçoit, sans se demander s'ils ne signifient pas une bonne partie de ses propres pensées et s'il ne vaudrait pas mieux s'expliquer doucement sans faire tant de dégâts. Malgré tout, et en dépit de ses formes, M<sup>gr</sup> Freppel est un esprit libéral, un homme de progrès. Dans la voie où il vient de faire un pas imprudent, son patriotisme ne lui permettra jamais d'avancer qu'au second rang, et il est de ceux qui doivent marcher au premier.

Ah ! si nous pouvions abandonner une fois pour

toutes les appellations vaines, les grands mots vides et rester tout bonnement du parti français, en essayant de prendre le bien qui existe de nos jours et de le multiplier par nos efforts communs ! Ce serait si salubre, si réconfortant de cultiver ce sol fécond de France, là, tout de suite, du mieux que nous pourrions, au lieu de discuter comment nous le ferons..... plus tard !





La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Echéance

The Library  
University of Ottawa  
Date Due

--	--	--



a39003 001690139b

BR 846 .T7 1889  
TROGAN, EDOUARD.  
EQUIVOQUE SUR LA REVOLU

CE BR 0846  
.T7 1889  
COO TROGAN, EDOU EQUIVOQUE  
ACC# 1335722

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	11	06	11	09	3